

CATALOGUE

FORMATIONS E-LEARNING

Le Centre de Formation
des Professionnels de Santé,
votre partenaire formation
**Sanitaire, Social
Médico-Social et Libéral**

L'organisme de formation continue
du CHU de Clermont-Ferrand



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

LA PACIP-SANTÉ

VOTRE PLATEFORME DE E-LEARNING

Depuis la sélection du projet **PACIP-Santé** (Plateforme d'apprentissage collaboratif et d'innovation pédagogique en Santé) comme lauréat de l'appel à projet **DEFFINUM** en **septembre 2022**, cette plateforme est devenue un outil **incontournable, innovant et dynamique** du **renforcement des compétences** des professionnels du CHU de Clermont-Ferrand et de nos établissements et institutions partenaires. À travers les rapports détaillés disponibles, la **PACIP-Santé** constitue également un canal important de **traçabilité de la formation continue** des professionnels sur des sujets majeurs de la **certification**, comme par exemple sur les Urgences vitales intra-hospitalières ou encore la sécurité du médicament.

*Plus de **4 300 sessions** de formation elearning ont été suivies et validées par plus de **2 400 apprenants**. Plus de **4200 professionnels** de plus de **40 institutions partenaires** ont consulté des contenus formatifs et informatifs.*

L'**offre de contenus elearning** s'est **étendue** pour répondre aux besoins de nos publics et former aux enjeux majeurs de santé publique pour les années à venir.

Les **formations elearning** qui vous sont ainsi proposées sont les suivantes :

TITRE	DURÉE
Le bon usage de l'antibiothérapie	2H
Urgences vitales intra-hospitalière	35 MIN
E-formation aux urgences pédiatriques	6H
E-BPPA. Les bonnes pratiques de prescription chez la personne âgée	4H E-LEARNING + 3H CLASSE VITUEL
Outils numériques en santé	1H45
Plan blanc	1H
Bonnes pratiques de prescription médicamenteuse	45 MIN
Identitovigilance	1H30
Initiation à Outlook	1H30
Initiation à Word	1H30
Initiation à Excel	1H30
Connaissance de l'hôpital	45 MIN
Statut du personnel non médical	2H
À VENIR	
Sécurité incendie, à combiner avec vos exercices de manipulation d'extincteurs	/
Situations Sanitaires Exceptionnelles intra-hospitalières et risque NRBC	/
Infections associées aux soins	/

LA PACIP-SANTÉ

VOTRE PLATEFORME DE E-LEARNING

Au-delà de ces formations, des **ressources additionnelles** sont accessibles à vos professionnels **gratuitement** dans le **catalogue de la plateforme**, pour se documenter et s'informer sur des **thèmes transversaux** comme les **violences faites aux femmes**, les **avancées des pratiques en gériatrie** ainsi que des modules « **ressources humaines** » sur la **compréhension de sa fiche de paie** ou encore la **protection sociale**.

LES PLUS DE LA PACIP-SANTÉ



*****Vous devez former un nombre important de professionnels ?*****

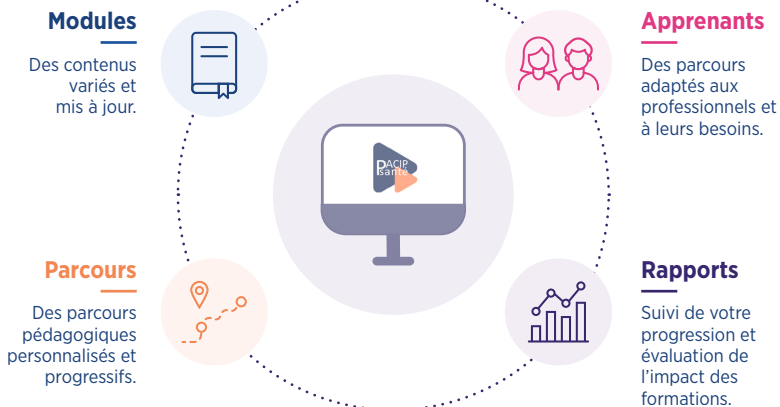
Nous adaptons nos tarifs au nombre de professionnels afin de vous permettre d'atteindre vos objectifs de formation et d'amélioration continue de la prise en soin des patients.



*****Vous souhaitez combiner plusieurs de ces formations, créer vos parcours de formation ?*****

Nous sommes à votre disposition pour créer et personnaliser ces parcours en fonction des besoins de vos professionnels à des conditions financières adaptées.

Nous vous proposons par exemple un parcours nouvel arrivant afin d'accueillir au mieux vos professionnels dans leur nouvel environnement de travail (p 13 & 219). N'hésitez pas à nous contacter pour le personnaliser et l'adapter à vos besoins.



SOMMAIRE



PARCOURS DE FORMATION

Parcours Nouvel Arrivant p. 05



PRATIQUES PROFESSIONNELLES

SANTÉ PUBLIQUE

Bon usage de l'antibiothérapie p. 06

URGENTES VITALES - ADULTES

Urgences Vitales Intra Hospitalières. p. 07

URGENTES VITALES - ENFANTS

E-formation continue aux urgences pédiatriques. p. 08

PERSONNES ÂGÉES - DOULEURS ET MALADIES

E-BPPA : les bonnes pratiques de prescription chez la personne âgée p. 09



QUALITÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

PROJETS INSTITUTIONNELS

Outils numériques en santé p. 10

Plan blanc p. 11

RISQUES ASSOCIÉS AU SOIN

Bonnes pratiques de prescription médicamenteuse p. 12

Identitovigilance, le bon soin au bon patient. p. 13



MANAGEMENT / COMMUNICATION / GESTION HOSPITALIÈRE

BUREAUTIQUE

Initiation à la messagerie Outlook p. 14

Initiation à Excel p. 15

Initiation à Word p. 16

Connaître et comprendre l'hôpital et son environnement p. 17

Statut du personnel non médical p. 18



À VENIR

Sécurité incendie, à combiner avec vos exercices de manipulation

d'extincteurs

Situations Sanitaires Exceptionnelles intra-hospitalières et risque NRBC . .

Infections associées aux soins



PARCOURS NOUVEL ARRIVANT



PUBLIC CONCERNÉ



Tout agent de la fonction Publique Hospitalière.



CONNAISSANCE DE L'HÔPITAL

- › Les fondamentaux de la réglementation hospitalière
- › Les missions et les acteurs hospitaliers
- › L'organisation interne de l'établissement hospitalier public



IDENTITOVIGILANCE

- › Introduction à l'identitovigilance
- › Identification des patients
- › Identification et système d'information hospitalier
- › Les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement
- › L'identitovigilance en pratique



STATUT DU PERSONNEL NON MÉDICAL

- › Le statut et la carrière dans la FPH
- › Les droits et obligations des fonctionnaires
- › La protection sociale
- › La gestion du temps de travail
- › La rémunération



BUREAUTIQUE

- › Connaissances de base suite à un test de positionnement sur les logiciels suivants :
 - Word
 - Excel
 - Outlook



TARIFS :

> 100 € la licence



DURÉE TOTALE MODULE :

> 7 h à 10 h

N'hésitez pas à nous contacter pour nous demander une démonstration en ligne



LES + DU PARCOURS NOUVEL ARRIVANT

- › Accueillir vos nouveaux arrivants **dès leur prise de poste**
- › **Personnalisation du contenu** avec la possibilité d'ajout de vos ressources comme vos vidéos de présentation, vos livrets d'accueil, plan d'établissement ou contacts utiles.
- › Soutien supplémentaire à la **politique d'attractivité** des établissements
- › Formation **en distanciel**



Bon usage de l'antibiothérapie



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Vidéos
- › Carte mentale
- › Quiz



CONCEPTEURS(S)

- › Pharmacien hospitalier
- › Médecin infectiologue
- › Biologiste hygiéniste
CHU de Clermont-
Ferrand



TARIFS

- › **1 licence** : 45 €
- › **Tarifs de groupe**
dégressifs sur
demande pour les
établissements



Identifier et maîtriser les risques associés à l'antibiorésistance et les mesures de bon usage de l'antibiothérapie.



PUBLIC CONCERNÉ

Interne, Médecin, Pharmacien, Dentiste, Sage-femme, Infirmier. Professionnel exerçant en structure ou en activité libérale.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Identifier les dangers de l'antibiorésistance
- › Définir l'antibiorésistance.
- › S'approprier l'approche « One Health »
- › Identifier les moyens de lutte contre l'antibiorésistance
- › Définir le bon usage et son maillage
- › Choisir les prélèvements pertinents et critiquer les résultats bactériologiques
- › Acquérir les réflexes indispensables à la juste prescription des antibiotiques et identifier les outils disponibles



CONTENU

- › **MODULE 1 : Introduction à l'antibiorésistance - durée estimée : 40 minutes**
 - Message d'alerte
 - Qu'est-ce que l'antibiorésistance ?
 - Type de transmission
 - Type de résistance
 - Antibiogramme
 - One Health
 - Comment lutter contre l'antibiorésistance ?
- › **MODULE 2 : Bon usage de l'antibiothérapie et les indispensables - durée estimée : 1h20**
 - Bon usage et maillage
 - Bon diagnostic
 - Bon traitement : création d'une carte mentale
 - Autres éléments de bon usage
 - Accès aux tutoriels des outils d'aide au bon usage des antibiotiques



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation** : Questionnaires



- › **Durée** : 2H
- › La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.



Urgences Vitales Intra Hospitalières



Détecter et gérer rapidement une urgence vitale intra-hospitalière, tout en assurant une amélioration continue des pratiques et de la qualité des soins fournis.



PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier(ère) Diplômé d'État (IDE), aide-soignant (AS), cadre de santé, médecin, interne, personnel administratif des secrétariats médicaux.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Identifier le contexte de l'UVIH et l'importance d'une réactivité immédiate et d'une coordination optimale pour préserver la vie du patient.
- › Comprendre les procédures, l'organisation et les équipements nécessaires à la gestion des urgences vitales.
- › Reconnaître l'importance de la communication fluide entre les équipes.
- › Reconnaître une urgence vitale (détresse respiratoire, cardiocirculatoire, neurologique, arrêt cardiaque).
- › Déclencher l'alerte via le numéro d'urgence et transmettre un message clair (situation, antécédents, évaluation, demande).
- › Initier la prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.
- › Identifier un arrêt cardiaque en service hospitalier.
- › Effectuer les premiers gestes de secours en attendant l'équipe médicale spécialisée.
- › Déclencher l'alerte UVIH et assurer la prise en charge initiale.
- › Localiser le chariot d'urgence et identifier ses éléments constitutifs.



CONTENU

- › **MODULE 1 : L'Urgence Vitale Intra-Hospitalière**
- Qu'est-ce qu'une UVIH ?, les acteurs impliqués, procédures, organisation, équipements, l'importance de la communication, le résumé des points clés
- › **MODULE 2 : Reconnaissance de l'urgence vitale, déclenchement de l'alerte et prise en charge**
- Reconnaissance des détresses (respiratoire, cardiocirculatoire, neurologique), reconnaissance spécifique de l'arrêt cardiaque (ACR), déclenchement de l'alerte (numéro

d'urgence, passage du message), initiation de la prise en charge

› MODULE 3 : Prendre en charge l'arrêt cardiaque intra-hospitalier

- Reconnaissance de l'arrêt cardiaque en service hospitalier, déclenchement de l'alerte UVIH, premiers gestes de secours et prise en charge en attendant l'équipe spécialisée

› MODULE 4 : Le Chariot d'urgence

- Présentation du chariot d'urgence et de son contenu, tutoriels usage (branchement aspiration, etc)



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Présentations interactives multimédia: schémas animés (motion design), vidéos (interviews, tutoriels).
- › Étude de cas pratiques
- › Ressources complémentaires : fiches réflexes (UVIH, ACR)



CONCEPTEUR(S)

- › Médecins
- › Anesthésistes
- › Réanimateurs
- › Infirmière Anesthésiste
- › Infirmières
- › Aides-soignantes
- › Ingénieur qualité



TARIFS

- › **1 licence : 30 €**
- › **Tarifs de groupe** dégressifs sur demande pour les établissements



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation :** Quiz



- › Durée : **45 minutes**
- › La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.



E-formation continue aux urgences pédiatriques



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Vidéos
- › Quiz formatifs
- › Ressources documentaires mises à disposition



CONCEPTEUR(S)

- › Médecins et IDE du groupe de SIMulation, Urgences Pédiatriques, CHU Clermont-Ferrand



TARIFS

- › **1 licence** : 100€
- › **Tarifs de groupe** dégressifs sur demande pour les établissements

Expliquer les prises en charge des situations courantes des urgences pédiatriques dont la prise en charge d'un enfant en détresse vitale.



PUBLIC CONCERNÉ

Médecin urgentiste, pédiatre IDE, IDE de puériculture, auxiliaire de puériculture exerçant au sein de services urgences (polyvalentes ou pédiatriques).

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Prendre en charge des situations spécifiques fréquentes aux urgences en coordonnant les actions des différents professionnels de santé: détresses respiratoires (laryngite, crise d'asthme, bronchiolite...), insuffisance circulatoire (déshydratation, choc hémorragique...), pathologies neurologiques (convulsions, hypertension intracrânienne,...), traumatismes de l'enfant (gypsothérapie et défaillances multi-viscérales), endocrinologie (découverte de diabète), psychiatrie (agitation, contention) ...
- › Maîtriser les principes de l'antalgie de l'enfant
- › Reconnaître et prendre en charge l'enfant en détresse vitale
- › Utiliser les algorithmes des urgences pédiatriques
- › Réaliser les gestes d'urgence (ventilation au masque et ballon, corps étrangers dans les voies respiratoires, pose de voies intra-osseuses...)
- › Prendre en charge différents types de chocs
- › Reconnaître et prendre en charge les arrêts cardio-respiratoires de l'enfant
- › Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique de base et une réanimation cardio-pulmonaire en équipe



CONTENU

› **Partie 1 : Les bases de la prise en charge (1h)**

- Module 1.1 Reconnaître l'enfant gravement malade
- Module 1.2 Arrêt cardio-respiratoire
- Module 1.3 Enfant traumatisé sévère

› **Partie 2 : Les pathologies de l'enfant (5h)**

- Pathologies respiratoires
- Module 2.1 Traumatologie – Gypsothérapie

Module 2.2 Neurologie

Module 2.3 Psychiatrie

Module 2.4 Endocrinologie

Module 2.5 Situations particulières

› **Partie 3 : Organisation, matériels et gestes pratiques (1h30)**

Module 3.1 Gestes d'urgences

Module 3.2 Déchocage



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début de la formation** : Test de positionnement
- › **À l'issue de la formation** : Quiz, en fonction du métier exercé, à la fin de chaque module permettant de valider la formation, moyennant un taux de réussite minimum



- › Durée : **7,5h**
- › **La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants**



E-BPPA : les bonnes pratiques de prescription chez la personne âgée

4h de elearning et 3h de classe virtuelle

Réduire le risque iatrogénique chez la personne âgée.



PUBLIC CONCERNÉ

Prescripteur, médecin et pharmacien : généraliste, médecin hospitalier et libéral, médecin coordonnateur d'EHPAD, interne en médecine et en pharmacie, IPA.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Appliquer les recommandations et améliorer les bonnes pratiques de prescription chez la personne âgée
- › Adapter la prise en charge thérapeutique du patient en fonction de sa pathologie
- › Reconnaître et éviter la prescription de médicaments inappropriés chez le sujet âgé
- › Adopter le « réflexe iatrogénique » lors de toute prescription médicamenteuse chez un sujet âgé
- › Sécuriser le parcours patient



CONTENU

- › **Module 1 : « Prescription chez le sujet âgé : généralités »**
 - Généralités : présentation du schéma de Bouchon
 - Iatrogénie médicamenteuse : causes, risques
 - Référentiels de prescription chez le sujet âgé
 - Réviser une ordonnance
- › **Module 2 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies endocriniennes du sujet âgé »**
 - Diabète
 - Dysthyroïdies
- › **Module 3 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies cardiovasculaires du sujet âgé »**
 - Hypotension
 - Fibrillation atriale
 - Insuffisance cardiaque
 - Surveillance et éducation thérapeutique du patient
- › **Module 4 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies rhumatismales du sujet âgé »**
 - Ostéoporose
 - Douleur arthrosiques
 - Arthrite microcristalline
- › **Module 5 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies psychiatriques du sujet âgé »**
 - Troubles du sommeil
 - Neuroleptiques
 - Dépression
- › **Module 6 : « Prise en charge thérapeutique du sujet âgé dépendant »**
 - Recours à la voie sous-cutanée
 - Modalités d'administration par voie orale
 - Traitements morphiniques
 - Sujet âgé en situation palliative



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début de la formation :** Quiz de positionnement
- › **À la fin de chaque module :** Quiz d'évaluation des connaissances
- › **À la fin de la formation :** QCM et tests de concordance de script



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Formation à distance en ligne accessible via ordinateur et tablette
- › Ressources interactives et multimédia : schémas, vidéos, animations, infographies...
- › Ressources complémentaires et lien vers les référentiels de recommandations
- › Étude de cas, cas cliniques express
- › Test de concordance de script



CONCEPTEUR(S)

- › Médecins et Pharmaciens de la COMEDIMS (Commission du Médicament et Dispositifs Médicaux Stériles), CHU Clermont-Ferrand



TARIFS

- › 1 licence : 300€
- › **Tarifs de groupe** dégressifs sur demande pour les établissements



› DPC N°1405252014



- › **Durée : 4 h de elearning + 3h de classe virtuelle**
- › **La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants**



Outils numériques en santé

Décrire l'écosystème du numérique en santé et identifier les outils et leurs modalités d'utilisation, en lien avec la sécurité des données personnelles et professionnelles, en garantissant la sécurité des soins.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé : médecin, IDE, IDE spécialisé, AS, kiné, MER, psychologie, aide-soignant...

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Décrire le fonctionnement du système du numérique en santé en France, sa gouvernance, ses acteurs
- › Définir ce que sont les données de santé, leur contenu et leurs sources
- › Décrire la doctrine française du numérique en santé
- › Expliquer les principes de l'identitovigilance associée au numérique
- › Identifier les risques associés à une mauvaise identification du patient
- › Décrire les enjeux de l'identité numérique professionnelle et utiliser les moyens d'authentification sécurisés garantissant la traçabilité et la protection des données de santé
- › Identifier les fonctionnalités et les outils nécessaires à sa pratique
- › Utiliser les services associés au Dossier Médical Partagé (DMP) et à Mon Espace Santé (MES)
- › Identifier les dispositifs d'accompagnement, informer et accompagner au mieux le patient et ses aidants
- › Être en mesure de distinguer téléconsultation, téléassistance, télésurveillance, téléexpertise et télé soin
- › Comprendre et participer, personnaliser et conduire un projet médical ou de soin de télésanté (conception, déploiement, évaluation)
- › Identifier les risques inhérents à la pratique de la télésanté



CONTENU

- › **MODULE 1 : Généralités**
 - Généralités sur le numérique en santé
 - Données de santé et RGPD
 - Cycle de vie des données de santé
 - Doctrine du numérique en santé
- › **MODULE 2 : Les services socles d'identification**
 - L'identification du patient
 - L'identification du professionnel
- › **MODULE 3 : Les services socles de partage et d'échange**
 - Les outils de partage
- Comment accéder à ces outils
- Les interactions possibles
- La messagerie sécurisée en santé
- L'ordonnance numérique
- › **MODULE 4 : La télésanté**
 - Généralités sur la télémedecine
 - Focus : La téléconsultation
 - Focus : La téléexpertise



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation :** Pré-test et quiz à la fin de chaque module permettant de valider la formation



› **Durée : 1h45**

La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques interactifs
- › Cas pratiques
- › Quiz



CONCEPTEUR(S)

- › Cadres supérieurs de santé
- › Directeur de projet, GRADeS Aura



TARIFS

- › **Licence :** 45 €
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements





Plan blanc



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apport théoriques
- › Vidéos
- › Serious Game



CONCEPTEUR(S)

- › Médecins urgentistes
- › Ingénieur Qualité
Gestion des risques
CHU de Clermont-
Ferrand



TARIFS

- › **1 licence** : 45€
- › Tarifs de groupe
dégressifs sur
demande pour les
établissements



Identifier les grands principes de prise en charge d'une situation sanitaire exceptionnelle et préparer les équipes au déploiement d'un Plan Blanc



PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels d'un établissement de santé.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Identifier les principaux objectifs et les ressources impliquées dans le Plan Blanc.
- › Décrire les risques spécifiques et les dispositifs existants, notamment ORSAN.
- › Décrire les modalités de déclenchement et identifier les 4 phases du Plan Blanc
- › Découvrir les procédures d'accueil administratif des victimes et maîtriser les outils d'identification
- › Appliquer les procédures d'accueil médical des victimes et découvrir les principes de tri



CONTENU

- › **Module 1 : Le Plan Blanc en théorie**
 - Généralités sur le Plan blanc et ressources concernées
 - Les risques, le dispositif ORSAN, les dispositifs particuliers
- › **Module 2 : Le Plan Blanc en pratique**
 - Les 4 phases : schéma synthétique du Plan Blanc, messages clés
 - L'accueil administratif : identification des victimes, articulation avec le préhospitalier (SINUS), schéma, identification intra-hospitalière des victimes, fiche réflexe agent BDE admission en masse, déploiement du BDE
 - L'accueil médical : tri des victimes, niveaux de tri, les 2 filières au SAU, réorganisation du SAU & des services, la communication en Plan BLANC
- › **Serious Game**



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation** : quiz



› **Durée** : 1 heure

La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants



Bonnes pratiques de prescription médicamenteuse

Maîtriser les bonnes pratiques de prescription des médicaments.



PUBLIC CONCERNÉ

Prescripteur : Praticien hospitalier, interne, professionnel libéral, médecin généraliste, psychiatre, gynécologue, sage-femme, IPA, etc.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Appliquer les recommandations de bonnes pratiques de prescription.
- › Identifier les spécificités de la prescription médicamenteuse, en tenant compte des médicaments à risque et des populations à risque.
- › Identifier les risques liés aux prescriptions médicamenteuses particulières, pour éviter la iatrogénie médicamenteuse.
- › Optimiser une prescription médicamenteuse pour être plus pertinent.



CONTENU

- › **Module 1 : La prescription médicamenteuse**
 - Prescrire selon la réglementation
 - Médicaments à Haut Risque
 - Populations à Risque
- › **Module 2 : Les prescriptions particulières**
 - « Prescription » sur ordre oral
 - Prescriptions conditionnelles ou « Si besoin »
 - Prescriptions Hors AMM
- › **Module 3 : La Pertinence des prescriptions**
 - Recommandations de bon usage des médicaments en fonction du contexte clinique du patient
 - Prescription de médicaments inappropriés selon les pathologies du patient
 - Efficience (coût/efficacité d'un traitement médicamenteux lors de la prescription)



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation :** test de positionnement et quiz intermédiaires suivi d'un quiz final permettant la validation de la formation.



› **Durée : 45 minutes les 3 modules**

La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apport théoriques
- › Vidéos
- › Quiz formatif
- › Analyse de cas cliniques



CONCEPTEUR(S)

- › Pharmacien, praticien hospitalier, Responsable du système de management de la Qualité de la Prise en charge médicamenteuse (RSMQ-PECM) au CHU Clermont-Ferrand



TARIFS

- › **1 licence : 45 €**
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements



Identitovigilance, le bon soin au bon patient



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Modules e-learning
- › Ressources interactives multimédia : schémas, animations, vidéos...
- › Etude de cas
- › Quiz à l'issue de chaque chapitre
- › Ressources complémentaires pour en savoir plus



CONCEPTEUR(S)

- › Médecin référent Identitovigilance du GHT Territoires d'Auvergne
- › Secrétaire médicale du Département d'Information Médicale et Valorisation de l'Activité, CHU Clermont-Ferrand



TARIFS

- › **1 licence : 45 €**
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements



Assurer le bon soin au bon patient dès son arrivée dans l'établissement.



PUBLIC CONCERNÉ

Toutes catégories de personnels des établissements de santé : administratifs, paramédicaux, médicaux.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Expliquer les bases de l'identitovigilance
- › Identifier et appliquer les aspects pratiques et réglementaires de l'identitovigilance
- › Maîtriser les interactions entre Identitovigilance et SIH
- › Expliquer les enjeux de l'Identitovigilance pour l'établissement



CONTENU

- › **MODULE 1 : Introduction à l'Identitovigilance**
 - Identitovigilance et parcours de soin
 - La mise en place et l'utilisation de l'identification
 - Approche de l'identité en matière de soin
 - Les risques liés à l'identité et leur maîtrise
- › **MODULE 2 : Identification des patients**
 - Identification du patient
 - Traits d'identification du patient
 - Noms de naissance et d'usage
 - Contrôle à l'entrée
 - La carte Vitale
 - Les difficultés liées à l'identification du patient lors de son accueil et lors du traitement de l'identité
 - Rôle du bureau des entrées et autres points d'accueil
 - Personnes dans l'incapacité de répondre
- › **MODULE 3 : Identification et Système d'Information Hospitalier**
 - Identifiant, étiquettes "patient" et bracelet d'identification
 - Objectifs "qualité" de la base
 - Erreurs liées à l'identité au moment de l'admission
 - La recherche d'antécédents
- › **MODULE 4 : Les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement**
 - Les conséquences d'une erreur d'identification d'un patient
 - Les enjeux pour les établissements de santé
 - La Cellule Identitovigilance et ses missions
 - Patients, proches et accompagnants/soignants
 - Certification HAS
- › **ÉTUDE DE CAS : Identitovigilance - en pratique**



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation :** Pré-test et quiz pour passer au niveau suivant. Un taux de réussite de 80% minimum est nécessaire pour valider la formation.



› **Durée : 1h30 min les 4 modules**

La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants



Initiation à la messagerie Outlook

Travailler efficacement avec la messagerie Outlook, en ayant connaissance des fonctionnalités principales.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel bénéficiant d'un poste de travail avec le logiciel Outlook.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Utiliser la messagerie Outlook.
- › Envoyer un courrier électronique.
- › Gérer l'agenda Outlook.



CONTENU

- › **MODULE 1 : Généralités :**
Présentation de l'interface et utilité d'Outlook
- › **MODULE 2 : Principes de base :**
Création, ajout d'un compte
Se repérer dans Outlook, paramètres standard, création de dossiers
- › **MODULE 3 : Envoi d'un message**
Principes de rédaction d'un message, outils utiles
Choix de destinataire, accusé de lecture, enregistrement des messages
- › **MODULE 4 : Réception des messages**
Rechercher un ancien message, classement des messages
Règles de tri
- › **MODULE 5 : Gestion des contacts**
Création de contacts, de groupe de contacts
Partage de fiches de contacts
- › **MODULE 6 : Gestion des calendriers**
Création de rendez-vous, de réunion, inviter des participants
Définition des priorités et alarmes



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Formation E-learning interactive
- › Tutoriels vidéo et quiz.



CONCEPTEUR(S)

- › Concepteur pédagogique multimédia, formateur informatique



TARIFS

- › **1 Licence :** 45€
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation :** Quiz à la fin de chaque module permettant de valider la formation, moyennant un taux de réussite minimum



› **Durée :** 1h30

La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.



Initiation à Word



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Formation E-learning interactive
- › Tutoriels vidéo et quiz.



CONCEPTEUR(S)

- › Concepteur pédagogique multimédia, formateur informatique



TARIFS

- › **1 Licence** : 45€
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements



Travailler efficacement avec le logiciel Word, en ayant connaissance des fonctionnalités principales.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel bénéficiant d'un poste de travail avec le logiciel Word.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Acquérir les fonctions de base de Word
- › Reprendre, poursuivre et gérer des documents Word existants
- › Améliorer la présentation texte en intégrant des illustrations (image, graphique, etc)
- › Créer un nouveau document Word et le mettre en forme en respectant les règles de présentation



CONTENU

- › **MODULE 1 : Généralités** :
Présentation de l'interface et utilité de Word
- › **MODULE 2 : Principes de base** :
Les règles de base de la rédaction: saisie et outils pratiques
- › **MODULE 3 : Bien présenter son document**
Mise en forme de paragraphe, espacement, marge,
- › **MODULE 4 : Modifier et corriger un document**
Les outils de correction orthographique, le mode révision
- › **MODULE 5 : Insérer des illustrations**
Insertion des illustrations et adaptation au texte



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation** : Quiz à la fin de chaque module permettant de valider la formation, moyennant un taux de réussite minimum



› **Durée** : 1h30

La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.



Initiation à Excel

Travailler efficacement avec le logiciel Excel, en ayant connaissance des fonctionnalités principales.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel bénéficiant d'un poste de travail avec le logiciel Excel.

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Acquérir les fonctions de base d'Excel
- › Reprendre, poursuivre et gérer des documents Excel existants
- › Créer un nouveau document Excel en fonction du besoin



CONTENU

- › **MODULE 1 : Généralités :**
Présentation de l'interface et utilité d'Excel
- › **MODULE 2 : Principes de base :**
Différence entre un tableau sous Excel et un tableau sous Word
- › **MODULE 3 : Mise en forme d'un tableau**
Mise en forme de tableau manuelle, par style et conditionnel
- › **MODULE 4 : Principes de calculs et formules**
Principes de base des calculs sous Excel et formules les plus courantes
- › **MODULE 5 : Graphiques**
Insertion de graphiques adéquates à la présentation
- › **MODULE 6 : Impression d'un document**
Sauvegarde et impression d'un document



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Formation E-learning interactive
- › Tutoriels vidéo et quiz.



CONCEPTEUR(S)

- › Concepteur pédagogique multimédia, formateur informatique.



TARIFS

- › **1 Licence :** 45€
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation :** Quiz à la fin de chaque module permettant de valider la formation, moyennant un taux de réussite minimum



› **Durée :** 1h30

La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.



Connaître et comprendre l'hôpital et son environnement

Appréhender les obligations du service public hospitalier et l'environnement dans lequel il fonctionne : pour soi, le patient et l'établissement.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Identifier les différentes structures hospitalières et médico-sociales et leur environnement interne et externe respectif.
- › Reconnaître leur organisation, leur fonctionnement, les acteurs qui interviennent dans le système de santé.
- › Se positionner dans l'institution hospitalière, dans son service, ses fonctions.
- › Identifier son rôle dans l'établissement, au sein de la collectivité, auprès du patient/usager.
- › Présenter l'impact des évolutions qui façonnent l'hôpital actuel et les réformes réalisées pour le système de santé et pour le service public hospitalier.



CONTENU

- › **L'environnement hospitalier et médico-social, un fonctionnement en réseau :**
 - Définition et histoire de l'hôpital
 - Quelques chiffres pour situer le système de santé français et son positionnement au regard d'autres pays européens et internationaux
 - Les différents types d'établissements de santé en France : différents exemples de prise en charge du patient
 - Les grandes missions du service public hospitalier : mise en situation
 - La planification (interne et

externe) et les autorisations d'activité

- Les types d'activités hospitalières et leur financement
- › **Les différents acteurs sanitaires et médico-sociaux :**
 - Les acteurs hospitaliers
 - Les acteurs hospitaliers et leurs interactions
 - Les droits et devoirs d'un agent hospitalier
 - L'organisation d'un établissement hospitalier
 - Autorités internes et externes
 - Les structures de coopération hospitalière les plus fréquentes : GHT, GCS et CPTS
- › **Les réponses de l'hôpital face aux défis d'un monde en évolution**



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques.
- › Échanges formateurs/stagiaires.
- › Vidéo.
- › Mises en situations.
- › Jeux de groupes.



INTERVENANT(S)

› Attachée d'administration hospitalière, Responsable du Département Gestion, Direction des Travaux, de l'Environnement et de la Sécurité, CHU Clermont-Ferrand



TARIFS

- › **Inter :** 480€ /pers.
- › **Intra :** 1350€ j./gr.



**Disponible en
e-learning
NOUS CONTACTER**



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation :** QCM.



- › **Durée :** 2 jours
- › **Date(s) :** 30 et 31 mars 2027



Statut du personnel non médical



METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Échanges
- › Fiches pratiques
- › Études de cas
- › Travaux de groupe
- › Mises en situation



INTERVENANT(S)

- › Cadre administratif



TARIFS

- › **Inter** : 480€ /pers.
- › **Intra** : 1350€ j./gr.



Disponible en
e-learning
NOUS CONTACTER



Se repérer dans les textes réglementaires et législatifs pour connaître les rouages d'une carrière, ses droits et obligations.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel des établissements publics hospitaliers.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- › Reconnaître le statut du fonctionnaire
- › Décliner ses droits et ses obligations
- › Repérer les différentes étapes et situations administratives au cours de la carrière professionnelle
- › Décortiquer son bulletin de salaire
- › Mener une recherche en rapport avec les textes



CONTENU

- › **Les trois fonctions publiques**
- › **Positionnement dans la hiérarchie**
- › **Recours à contractuels**
- › **Droits et obligations des fonctionnaires hospitaliers** :
 - Valeurs fondamentales (loi 2016-483)
 - Les droits auxquels l'administration ne peut se soustraire
 - Les droits accordés sous réserve de nécessités de service
 - Les obligations liées aux principes du service public
 - Autres obligations
- › **Les Commissions Paritaires**
- › **La carrière** :
 - Le recrutement
 - La notation
 - L'avancement d'échelon
 - L'avancement de grade
 - Les positions administratives
 - La rémunération



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début et à l'issue de la formation** : Quiz



- › **Durée** : 2 jours
- › **Date(s)** : 7 et 8 juin 2027

LES INFORMATIONS PRATIQUES

› Inscriptions



Sur notre site internet : cfps.chu-clermontferrand.fr
dans la fiche formation



En renvoyant le bulletin d'inscription p.22 **par mail** à
cfps@chu-clermontferrand.fr



En renvoyant le bulletin d'inscription p.22 **par courrier** à :
Centre de Formation des Professionnels de Santé/CHU
1, Boulevard Winston Churchill - 63000 Clermont-Ferrand



Connexion à la plateforme de e-learning :
- Via la plateforme "**Pacip Santé**"



<https://pacip-sante.fr/login>

- Via le site du CFPS puis "**Mon compte e-learning**" en haut à droite



cfps.chu-clermontferrand.fr



Mon compte e-learning



› Adaptation des conditions de formation - Handicap

Si le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle, n'hésitez pas à le faire savoir en amont de la session à cfps@chu-clermontferrand.fr. Le CFPS reprendra alors contact avec vous. **Interlocuteur handicap : Mme Aurélie Laboucheix**, responsable adjointe en charge de l'ingénierie pédagogique du CFPS.



› Réclamation

Si vous souhaitez transmettre **une réclamation** au CFPS, merci de le faire par mail à :
cfps@chu-clermontferrand.fr.
A réception de votre message, un accusé de réception vous sera adressé en retour. Votre demande sera traitée dans **un délai de 15 jours**.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Celle-ci est mise à jour en permanence sur le site internet du CFPS.

INSCRIPTION

L'inscription se fait à l'aide du bulletin présent dans ce catalogue ou disponible sur notre site internet (au plus tard J-10 avant la formation et exceptionnellement jusqu'à J-1 selon les disponibilités).

Pour les intras, le délai d'accès est à déterminer selon les disponibilités de l'établissement et du (des) formateur(s).

Toute inscription précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation en renvoyant le bulletin par mail ou courrier, ou saisie directement en ligne depuis la fiche formation. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Si le total d'inscriptions dépasse le nombre autorisé, un report est enregistré sur la prochaine session ou en liste complémentaire s'il n'y a pas de report possible sur une session ultérieure.

Le CFPS procède à la vérification des prérequis s'il y en a, avant l'inscription définitive. Un mail de confirmation d'inscription, de proposition de report ou d'enregistrement en liste complémentaire est envoyé à l'issue de chaque demande.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Deux semaines au plus tard, avant le début de la formation :

- > la convention de formation, le programme, la convocation et le règlement intérieur sont adressés aux stagiaires via leur établissement,
- > un contrat de formation et les mêmes pièces sont envoyés aux participants à titre individuel ou aux personnes exerçant dans le secteur libéral.

Les dates, horaires et lieu sont précisés sur la convocation (un plan d'accès est joint).

ÉVALUATION

À l'issue de la formation, la satisfaction des participants est évaluée via un questionnaire de satisfaction individuel dématérialisé à chaud, un tour de table est également effectué par un représentant du CFPS ou le cas échéant, par un formateur.

Il permet d'évaluer l'atteinte des objectifs, le programme de la formation et les modalités pédagogiques.

Une synthèse est adressée aux commanditaires pour les formations en intra.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de la formation.
Un second exemplaire est envoyé à l'établissement pour les formations « intra ».
Une attestation DPC est transmise au participant sur demande, à postériori.

FACTURATION

À l'issue de la formation, un avis des sommes à payer, émis par la Trésorerie Principale du CHU est adressé à l'établissement ou au particulier en cas d'inscription individuelle. Les tarifs indiqués sont TTC.

ANNULATION - REMPLACEMENT - REPORT

Vous avez la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit.

En cas d'annulation de la formation par l'établissement (ou le stagiaire pour une inscription à titre individuel) :

- > moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation, 25 % du montant total de celle-ci est dû,
- > moins de 2 jours calendaires avant le début de la formation, 100% du montant est dû,
- > toute formation interrompue est entièrement facturée.

Le CFPS se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard deux semaines avant la date prévue. Le CFPS se réserve le droit de reporter la formation, d'adapter le contenu de son programme ou de remplacer un formateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le stagiaire et le CFPS ne peuvent être tenus responsables de la non- exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force majeure.

Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

[La charte sur la protection des données personnelles est accessible sur le site internet du CFPS.](#)

LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation choisie : Dates :

TYPE DE PRISE EN CHARGE

- ☐ Prise en charge individuelle (contrat envoyé à l'adresse personnelle)
☐ Prise en charge par l'employeur (convention envoyée au responsable du dossier)

Les règlements sont à effectuer à réception de la facture, après la formation.

PARTICIPANT

M. ☐ Mme ☐ Nom* :
Prénom* :
Date de naissance* :/...../.....
Fonction* : Service :
N° RPPS ou code Adeli (pour délivrer une attestation DPC) :
Adresse (*si prise en charge individuelle) :
Code postal : Ville :
Courriel* : Tél :

☐ J'accepte que les données recueillies soient utilisées en conformité avec la charte de protection des données du CFPS (consultable sur <https://cfps.chu-clermontferrand.fr>).

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, le CFPS prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.

Interlocuteur handicap : Mme Aurélie Laboucheix, responsable adjointe en charge de l'ingénierie pédagogique du CFPS.

ÉTABLISSEMENT SI PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR

Nom de l'employeur* :
Adresse* :
Code postal* : Ville* :
Public ☐ Privé ☐ N°siret* : Si public, code service :

Responsable du dossier :

M. ☐ Mme ☐ Nom* : Prénom* :
Courriel* : Tél :

☐ J'accepte que les données recueillies soient utilisées en conformité avec la charte de protection des données du CFPS (consultable sur <https://cfps.chu-clermontferrand.fr>).

*Date et signature du participant**

*Cachet de l'établissement, date et signature
(* si prise en charge employeur)*

** Champs à remplir obligatoirement et signature(s) pour valider l'inscription.*

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales de vente.

Bulletin d'inscription à renvoyer :

scanné par mail à :
cfps@chu-clermontferrand.fr

Par courrier à :
CFPS/CHU
1, Bd Winston Churchill
63000 Clermont-Ferrand

Inscription en ligne :

 cfps.chu-clermontferrand.fr

Pour toute question



04 73 75 40 30

Le Centre de Formation des Professionnels de Santé, votre partenaire formation SANITAIRE, SOCIAL & MÉDICO-SOCIAL

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



CHU de Clermont-Ferrand
1, Boulevard Winston Churchill
63000 Clermont-Ferrand



Tél. 04 73 75 40 30



cfps@chu-clermontferrand.fr



Informations et inscriptions
sur le site

cfps.chu-clermontferrand.fr



Suivez-nous :



Partenaires



« Opération financée par l'État dans le cadre de l'action

« Adaptation de la main d'œuvre », « Dispositifs France Formation Innovante Numérique (DEFINUM) », opéré par la Caisse des Dépôts (Banque de Territoires) »

